TOURCOING

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 14 au 15 octobre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 18 h. 3 à 7 h. 12.

DETENTION DE TABAC

Au cours d'une visite domiciliaire effectuée chez M. Debeckère, demeurant 37, rue du Maréchal Brune, à Tourcoing, le commissaire de police du 3e arrondissement accompagné d'inspecteurs des contributions directes a découvert 4 kilos 500 de tabac en feuilles. M. Debeckère dont le tabac a naturellement été saisi, a transigé pour une somme de 5.990 francs.

UNE ARRESTATION

Les inspecteurs de police Ioos et Cliquet ont procédé hier à l'arrestation de Arthur Derycke, 30 ans, comptable, demeurant à Tourcoing. Cet individu était recherché en vertu d'un mandat de M. Argentier, juge d'instruction au Parquet de Lille.

VERS LA PRISON

Les gendarmes ont appréhendé Jules Deffrennes, 40 ans, ouvrier teinturier, 139, rue de la Potente, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal correctionnel de Lille, le condamnant à huit jours de prison. Il a été écroué.

La Toussaint

Afin de faciliter la circulation du public qui affluera vers le cimetière principal les jeudi 28, vendredi 29, samedi 30, dimanche 31 octobre, lundi 1er et mardi 2 novembre, la circulation et le stationnement des voitures automobiles et hippomobiles seront absolument interdits pendant ces six jours dans l'avenue dudit cimetière.

La carte « T »

Les demandes en vue de l'attribution de la carte individuelle d'alimentation catégorie T. devront être déposées à la mairie-annexe avant le 20 octobre. Passé ce délai, il ne pourra plus être donné suite à ces demandes pour la distribution des tickets valables pour le mois de novembre. Il est rappelé que toute demande doit être accompagnée d'un certificat de l'employeur indiquant le nombre d'heures travaillées.

Sociétés et Comités

CENTRE D'ENTR'AIDE DES PRISONNIERS RAPATRIES ET LA FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENNOIS (Quartier de la Marlière). — Il organise, pour les enfants des prisonniers et veuves de guerre du quartier, un repas qui sera offert le jeudi 11 novembre, à l'école Victor Duruy. Les familles intéressées sont priées de faire inscrire leurs enfants les vendredis 15 et 22 octobre, à la permanence tenue au Café « L'Echo de la Frontière », rue Ach. Testelin, de 8 à 7 h., le soir.

CARTES DE CORRESPONDANCE POUR LES CAMPS. — Nous informons les familles qui n'ont pas été servies qu'elles peuvent se procurer à nouveau des cartes à la Maison du Prisonnier, 76, rue St-Jacques, à Tourcoing.

SOC. DE GYMNASTIQUE « JEUNESSE DE LA CROIX-ROUGE ». — Les familles sont avisées que les répétitions des pupilles sont reprises depuis le 1er octobre, à la salle Boileau. Elles ont lieu le mardi soir, de 18 à 19 h. 30 et le jeudi, de 15 à 17 heures.

ETAT CIVIL

Naissances : Anny Hesslaen, rue de Mâcon, 47 ; Jean-Pierre Beuschart, rue de la Bourgogne, appt. 206 ; Jean-Jacques Maes, rue Quiétes, 27 ; Michèle Avron, rue de la Baille, 118 ; Marguerite Corrion, de Mouvaux, née rue de Mouvaux, 124.

Publications : André Lecoutre, vérificateur des Douanes, rue de la Croix-Rouge, 3, et Françoise Vanbremeersch, employée des Postes à Wattrelos ; Ange Vandercruyssen, rattacheur, rue de Dunkerque, 102, et Renée Lecouttère, bobineuse, rue Jourdan, 19 ; Jean Bert, cinéaste à Mons-en-Barœul et Elisabeth Tiberghien, employée rue de Guisnes, 171.

Décès : Anne-Marie Joss, rue du Virolois, 123 ; Emile Meurisse, 75 ans, rue du Moulin Tonton, 81 ; Maurice Demuyenck, 2 mois, rue Famelart, cour Liagre, 38 ; Hélène Delvas, 54 ans, rue des Ursulines, 54 ; Palmyre Decraene, 81 ans, place Ch. Roussel, 40.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame DERWEY-JACQUES, Monsieur et Madame DESPREZ-ROHART et leurs filles remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont manifesté de la sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur JACQUES Ernest
Ancien pharmacien de la Caisse de Secours à Harnes
Officier de la Guerre 1914-18
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de guerre avec citations

HALLUIN

La Douane opère. — Dans la matinée de mercredi, les services des Douanes ont procédé dans divers quartiers de la ville, à des perquisitions du domicile de particuliers, où il fut trouvé du tabac et de la chicorée.

Ces opérations se sont dénouées toutes en transactions intervenues.

Allocations militaires. — Les bénéficiaires d'allocations militaires sont invités à retirer à la Mairie, leur nouveau certificat, vendredi 15, de 8 h. 30 à 11 h., Prochain paiement le mercredi 20 octobre.

Chiffre d'affaires. — Ce vendredi perception de cette taxe à la Mairie, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les redevables dont les noms commencent par les lettres M à Z.

Etat civil. — Naissance : Jacques Buyl, 45 rue Pasteur.

RONCQ

L'ORGANISATION DES SECOURS EN CAS D'INCENDIE

Depuis quelques années, l'organisation des secours en cas d'incendie dans la Commune, a reçu un renforcement et une amélioration tels que nos pompiers volontaires sont à même de parer à toute éventualité. En effet, cette importante question a pu amener en 1932, une décisive amélioration par la pose de 19 bouches d'incendie dans la Commune, et voici quelques années, par l'acquisition d'une moto-pompe et d'un matériel plus pratique. La moto-pompe, aussitôt l'alarme donnée, est remorquée par une auto pour se rendre au lieu du sinistre et c'est ce qui a pu, lors des récents sinistres, permettre aux pompiers d'être sur place dix minutes après l'alarme. Il nous est agréable de noter la rapidité avec laquelle la subdivision, sous les ordres du lieutenant Beuvlet et du sous-lieutenant Charlet, a pu amener son matériel aussi vite. Dans les sinistres loin de l'agglomération, une grosse difficulté se présente par suite du manque d'eau et, à ce sujet, les fossés actuellement à sec et plein de boue, ne sont d'aucune utilité ; il serait souhaitable que les intéressés procèdent d'urgence au nettoyage des fossés entourant leur exploitation, ceci dans leur intérêt, et une excavation profonde dans le milieu qui conserverait une eaux profonde, serait un moyen efficace pour parer à cette éventualité de manque d'eau qui peut encore se présenter.

Cette suggestion est sans nul doute à retenir et aiderait la tâche de nos vaillants et courageux pompiers, quand ceux-ci doivent intervenir dans les incendies touchant des exploitations agricoles situées à distance des bouches d'incendie.

Ils n'étaient pas en règle. — Un procès-verbal a été dressé à la charge de Joseph Herbaux et de Eglantine Mensiez, femme Colpaert, demeurant tous deux à Rouges-Barres, Marcq-en-Barœul. Ces personnes voyageaient dans la commune et plaçaient des tissus de porte en porte sans être munis de patente.

BOUSBECQUE

Deuil. — Nous apprenons la mort de M. Paul Ostyn-Depratère.

Le défunt fut pendant de nombreuses années chef de clique de la société de gymnastique « La Saint Michel ».

Ancien combattant de 1914, il fut fait prisonnier à Maubeuge. Son activité se dépensait en de multiples œuvres, particulièrement au groupe local des mutilés et à la société des Jardins ouvriers où son précieux concours était apprécié de tous les jardiniers.

Contremaître de fabrication aux Etablissements Dalle et Lecomte, M. Paul Ostyn jouissait de l'estime générale.

Il faisait partie de la société des Médaillés du travail et de l'Union Nationale des A. C. dont il était membre de la commission.

La disparition de M. Paul Ostyn laisse d'unanimes regrets. Nous prions la famille d'agréer nos vives condoléances.

Les funérailles du regretté défunt auront lieu le samedi 16 octobre, à 9 h. 30.

Chiffre d'affaires. — Samedi 16 octobre, de 9 à 11 h. 30, perception des taxes sur le chiffre d'affaires au débit Dalman, Recette Buraliste.

Allocations militaires. — Dorénavant le paiement des allocations militaires se fera mensuellement. Pour assurer la transition entre le régime des paiements par quinzaine et celui des paiements mensuels interviendront à terme échu.

La distribution des titres de paiement pour le quatrième trimestre 1943, aura lieu à la mairie le lundi 18 octobre, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Cimetière. — Les travaux effectués au cimetière de la commune devront être terminés pour le 23 octobre. A compter de cette date le cimetière sera fermé jusqu'au 29 octobre.

Caisse d'Epargne. — Les bureaux de la Caisse d'Epargne seront ouverts au public le dimanche 17 octobre, de 10 à 11 heures.

Tournée du percepteur. — M. le Percepteur d'Halluin se tiendra à la disposition du public mardi 10 octobre, de 9 à 11 h. 30.

Consultation des nourrissons. — Elle aura lieu mercredi 20 octobre salle du premier étage de la mairie à 15 heures.

Etat civil. — Naissances : Deprez Moïse, 62, rue de Wervicq ; Dalle Joëlle, 17, rue Foch.

Décès : Ostyn Paul, 57 ans, 56, rue de Menin.

MOUVAUX

Retraites ouvrières et paysannes. — Les titulaires de la R. O. P. peuvent passer à la Mairie, guichet 3, pour signer leur certificat de vie (échéance de novembre).

Avis aux familles des prisonniers. — Les familles des prisonniers dont un de leurs membres est devenu travailleur libre, sont avisées qu'elles doivent obligatoirement (sous peine de perdre le bénéfice du prochain colis), remettre le plus tôt possible, au bureau du Comité, à l'Hôtel de Ville (sous-sol) l'adresse civile de leur prisonnier.

Il a été remarqué que des familles s'obstinent à vouloir envoyer les colis aux prisonniers devenus travailleurs libres avec une étiquette-adresse, cette manière d'opérer n'est pas recommandable. Aussi le Comité d'entr'aide dégage toute responsabilité vis-à-vis des personnes qui persisteraient dans cette façon de procéder.

« M. Perrichon » à Mouvaux. — Le cercle dramatique « Les XX » qui devait interpréter « Le voyage de M. Perrichon » à la salle des Œuvres, place de la Délivrance, les 19 et 24 octobre se voit dans l'obligation de reporter la représentation de cette pièce aux dimanche 7 et 14 Novembre, par suite de l'installation sur la place d'attractions foraines qui rendent impossible toute audition dans la salle des fêtes. Les cartes vendues demeurent valables ; celles portant la date du 17 Octobre pour le 7 Novembre : celles portant la date du 24 Octobre pour le 14 Novembre. Toutefois, les personnes désirant obtenir le remboursement de leur ticket peuvent s'adresser au Café du Centre ou chez Delemme.

L'Egalité
de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

L'exploit de quatre bandits rue Rémy-Cooghe

Dans notre précédente édition nous avons signalé l'audacieux acte de banditisme qui fut commis, mardi, vers 19 h. 50, à la manufacture de confections Fiévet Frères, 32, rue Rémy Cooghe. Armés de revolvers, quatre malfaiteurs se firent ouvrir la porte de l'établissement en annonçant, au concierge, M. Joseph Storms, 45 ans, que c'était pour téléphoner. Sans aucune méfiance, l'homme fit tourner l'huis croyant avoir affaire à un voisin qui lui avait demandé cette complaisance quelques heures plus tôt. On sait que les bandits visitèrent toutes les salles tandis que l'un d'eux gardait, sous la menace de son revolver, le concierge et son épouse refoulés dans leur loge.

Un inventaire permit d'établir que les « gangsters » s'étaient retirés en emportant différents vêtements, notamment des pantalons, des vestons et des gabardines et, qu'avant de quitter les lieux de leur exploit, ils avaient changé de complet. Les recherches entreprise sans retard sur l'ordre de M. Bouthemy, commissaire de permanence, furent vaines les malfaiteurs ayant pris le large sans être inquiétés. Pourtant, ceux-ci, probablement ennuyés avec le chargement d'effets d'habillement, jugèrent plus prudent de se débarasser d'une partie de leur butin.

Hier matin, vers 5 h., en effectuant des rondes par toute la ville, des gardiens découvrirent abandonnés, dans la rue du Luxembourg, un stock de seize vestons et seize pantalons. On ne tarda pas à établir que ces vêtements provenaient de la maison Fiévet Frères. D'après l'inventaire, on peut certifier que les individus avaient dérobé pour 25.000 fr. de marchandises.

Les recherches se poursuivent activement pour retrouver la trace de ces dangereux individus.

Sociétés et Comités

ASSOCIATION SYNDICALE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (Franc au décès). — Réunion du Conseil d'administration de la section de Roubaix le dimanche 17, à 11 h. 15, au siège, Café Antoine Gothals, 12, place de la Gare.

ETAT CIVIL

Naissances : Annie Loosveldt, 146, rue de Lannoy, née 60, boul. de Cambrai ; Françoise Delannoy, 1, rue Edgard Quinet, née à la Clinique maternelle 20, av. Julien Lagache ; Danielle Parein, rue de Toulouse, 47 bis, cour Masurel, 51 ; Liliane Herman, rue de Cartigny, 149, cour Malfait ; Jacqueline Lescrenier, 18, boul. de Colmar, née 60, boul. de Cambrai.

Publications de mariages : Ernest Van Damme, peintre à Mouscron et Alice Cousin, bobineuse à Roubaix. — Ange Vandercruyssen, rattacheur, de Tourcoing, et Renée Lecouttère, de Tourcoing.

Décès : Paul Fournier, 66 ans, 10, rue Louis Dupire.

CROIX

Etat civil. — Décès : Etienne Jules, 73 ans, sellier, rue J. Jaurès 280.

WASQUEHAL

LA SOCIETE DES MEDAILLES DU TRAVAIL VA FETER SON 35e ANNIVERSAIRE

N'ayant pu fêter, en 1939, le trentième anniversaire de la fondation de leur groupement, les membres de la société des médaillés du travail s'apprêtent à célébrer, le dimanche 7 novembre, le trente-cinquième anniversaire.

Il ne s'agira pas d'un banquet traditionnel, mais d'un repas qui sera servi aux adhérents, au restaurant municipal de la Filature du Nord.

LES COMMANDES DE CHARBON DANS LA RÉGION

A Croix

SECTEUR N° 1. — **Salle des Consultations, rue de Valmy.** — 18 octobre : Matin : rues Allumette, Valmy, Mulhouse, Faidherbe, P.-Bert, Baudin, Hoche ; après midi : rues Raspail, Briqueterie, Cl.-Bernard, Favreuil, Riez, Presbytère, Trois-Villes.

19 octobre : Matin : rues des Ogiers, 164 fin, 179 fin ; après-midi : rues Makellerie, Belfort, Ch.-Saint-Venant.

SECTEUR N° 2. — **Ecole des garçons, rue Kléber.** — 20 octobre : rues Courbet, A.-France, Saint-Piat, Saint-Paul, Thionville, Limite P. Lafargue.

21 octobre : rues Saint-Pierre, Colmar, Laiterie, Téléphone, Carette, Saint-Jacques, Blanche, Tonckin, Saint-Nicolas, Chevreuil, Lavoisier.

22 octobre : rues Arcole, Thiers, Lamartine, Guizot, Basse, Tripoli, Oran, Kléber, Constantine, Tunis.

23 octobre : rues J.-B. Delescluse, Ferrer, Victoria, Consolation, Promenade, Jardins, J.-Guesde, Chicago, Delory, Bapaume, Boulevard, place de la Liberté.

SECTEUR N° 3. — **Maison des Œuvres, place de la République.** — 25 octobre : Matin : rues 11-Novembre, Wilson, Pressencé, de l'Avenir, Parc, d'Alger, Créchet, Jacquart, Pasteur ; après-midi : rues de Roubaix, Nord, des Cottages, de Lorraine, Espérance, Chasse, Cont. Saint-Martin, sent. Duquesnières.

26 octobre : Matin : rue Jean-Jaurès ; après-midi : rues Gambetta, des Champs, Salengro.

SECTEUR N° 4. — **Maison des Œuvres, place de la République.** — 27 octobre : Matin : rues de Lille, Gaz, Vauban, Plaine, Négrier, Pannerie, Ouest, G.-Dubled, place de la République ; après-midi : rues Perdue, Voltaire, Gare, Fonderie, L.-Michel, H.-Ghesquières, Grand' Place.

28 octobre : Matin : rues Guillaume, Maubeuge, Egalité, Carnot, place Emile-Zola ; après-midi : rues Mirabeau, Tourcoing, Ogiers (début), Forges, Pilons, Bessemer, Creusot, Hannart, Brasserie.

SECTEUR N° 5. — **Maison des Œuvres, place de la République.** — 29 octobre : Matin : avenue de Flandres, rues de Beaumont, Berthelot, Acacias, Corneille, Maisons Motte, Basse-Ville et Orphelinat, av Lacépède, rues Verte, Pluquet, Racine, chem. du Halage ; après-midi : rues Roussel, d'Hem, Château, Dupleix, Holden, Victor-Hugo, Strasbourg, de Metz, Marceau, av. Vaillant, Maison Thomas, carr. Loridan, av. Lenôtre.

A Wattrelos

SECTEUR N° 3. — **Ecole de la Baillerie, rue de la Baillerie.** — 18 octobre : Matin : rues Ed.-Vaillant, Jean-Jaurès, 67-91, contour Saint-Liévin, 3-35 et rang. Pollet, sent. Delbarre, du Quesnoy, Pauvarque; après-midi : rues de Mouscron 2-174 et rang. Dupire, rues Abattoir (pairs), Jules-Guesde, 3-315 et 6-294, sent. Hollin.

19 octobre : Matin : rues Jules-Guesde, 296-310, Baillerie (impairs) Vallon 2-68 et 1-65, H.-Lefebvre (impairs), Boutellerie 1-51 et 101 multiples, Neuves (impairs), carr. Dufaye, sent. Hauts-Jardins ; après-midi : Château d'Or, carr. Dumont, Potteau, cont. Saint-Liévin (pairs) mais. Desmettre, Fauvarque, Delaoutre, rue Jean-Jaurès, 92-180.

20 octobre : Matin : rues Ballon, Boutellerie, et extrémité, H.-Lefebvre (pairs), Beau-Chêne, Maternité, (impairs), de Leers (impairs depuis maternité jusqu'au cimetière) ; après-midi : rues des Fossés, Carette, Beau-Saule, L.-Loucheur, des Poilus, sq. des Platanes.

21 octobre : Matin : rues Baillerie (pairs), Nouveau-Riche, de la Caluyère, Ile Marie, Beau-Lieu, Enfer, cont. Eglise, quart. du Nouveau-Monde ; après-midi : rues du Plouys, de la Bourde, de Leers 200-309, du Paradis, Racine.

22 octobre : Matin : rues Leruste, de la Martelotte, J.-Guesde (partie mitoyenne 32-460), Bouteillerie pair en entier et impair entre R. Leruste et rue Gauquier ; après-midi : rue Estaimpuls, rangée Narcisse et Briet, rues Malgré-Tout, Gauquier.

UNE MESURE D'INTERNEMENT

En vertu d'un arrêté d'internement de M. le Préfet du Nord, Maurice Denys, 32 ans, impasse du Plomeux, 1, actuellement au séjour surveillé de Rouillé (Vienne), sera placé dans un camp d'internement.

Aux victimes civiles de la guerre DE LA RÉGION

L'Association Interdépartementale des Victimes Civiles de la Guerre, 65 boulevard de la Liberté à Lille, informe les victimes civiles de la guerre et leurs ayants droit de Roubaix-Tourcoing et environs, qu'une permanence fonctionnera chaque dimanche, de dix heures à midi, à partir du 17 octobre, au Café Staelens, 32 rue du Pays, à **Roubaix** (derrière l'église St-Martin), où le délégué officiel, M. Louis Louillet se tiendra à la disposition de ses camarades et de leurs familles, pour les conseiller, les aider et les documenter. Les sociétaires pourront retirer leur carte à la permanence.

Il s'est rendu coupable de trafic illicite de cuir.

Les soupes populaires. — L'inscription des bénéficiaires des soupes populaires pour la semaine du 18 au 23 octobre aura lieu vendredi, de 14 h. à 15 h. 30, salle des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau et la Planche-au-Riez, et samedi, de 8 h. 30 à 11 h. 30, salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour le Centre.

Le 36e colis de nos prisonniers. — Le Comité local d'assistance aux prisonniers va procéder, demain vendredi, à la maison du prisonnier, place Gambetta, à la préparation et à la confection du 36e colis destiné à nos prisonniers. La remise dudit colis aura lieu au centre, mardi 19 octobre, toute la journée, et mercredi matin, à la maison du prisonnier, place Gambetta, et samedi 23 octobre, toute la journée, à la salle habituelle, rue Carpeaux, pour les familles des prisonniers du Capreau et de la Planche-au-Riez.

Les repas à emporter pour les vieillards. — Les inscriptions pour les repas à emporter pour les vieillards de 65 et plus, démunis de ressources ou dont les ressources sont insuffisantes pour s'assurer un ravitaillement normal, aura lieu vendredi, de 9 h. à midi, au restaurant, rue Pasteur, pour le Centre, et de 14 à 17 h., à la salle annexe, rue de Roubaix, pour le Capreau et la Planche-au-Riez.

FLERS-LEZ-LILLE

MUTUELLE DU BREUCQ

Le Conseil d'administration invite instamment les parents à faire inscrire leurs enfants comme sociétaires dans la « section des enfants ».

Conditions : Les adhésions sont reçues dès l'âge de 5 ans. Visite obligatoire par le docteur de votre choix. Cotisation de 6 fr. par mois.

Avantages : Remboursement de 10 fr. à chaque visite médicale, 30 pour cent de la valeur des produits pharmaceutiques. Autres avantages, suivant les cas, pour opérations et divers.

Répondez à notre invitation en retirant sans tarder les pièces nécessaires chez M. V. Gourdin, 3, avenue du Sart, Flers.

MARCQ-en-BARŒUL

DES VOLS EN SERIE

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

— M. Dal Adrien, maraîcher, 430, rue de Tourcoing à Marcq-en-Barœul pour vol de 4 douzaines de laitues et de 60 choux commis entre le 9 et le 11 dans un champ situé derrière son habitation. Préjudice 300 fr.

— M. Locquet Jacques, employé de ferme, demeurant à Roubaix, 64, rue Racine, pour vol de sa bicyclette, commis le 12 dans une des dépendances de la ferme des Marguerites, rue de Gheslé à Marcq. Préjudice 1.200 francs.

— Mme Carpentier, née Albourdin Angèle, sans profession, demeurant à Marcq-en-Barœul, 229, rue Pasteur pour vol d'une montre-bracelet en or, d'une chaîne et d'une médaille en or, d'un bracelet avec plaque d'identité en fix et de 8 bagues dont 2 en or et une en argent, commis entre le 3 et le 4 octobre, dans sa salle à manger.

MORT DE M. BONNAVENTURE ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL

Nous apprenons le décès, après une courte maladie, de M. Bonnaventure Auguste, 65 ans, survenu en son domicile, rue Pasteur, 167.

M. Bonnaventure, qui était artisan tapissier, fut conseiller municipal de 1923 à 1941.

Ancien combattant de la guerre 1914-1918, M. Bonnaventure était très connu et très estimé de toute la population marcquoise, spécialement de celle du Plouich.

Nul doute que les habitants de ce quartier, ainsi que les A.C. voudront témoigner leur sympathie à sa famille, en assistant aux funérailles en l'église Saint-Louis (Plouich), samedi 16 octobre, à 9 heures.

LE 29e COLIS POUR LES PRISONNIERS

Le Comité d'assistance aux prisonniers et l'Amicale des prisonniers rapatriés informent les familles de prisonniers que le 29e colis sera expédié prochainement.

Les familles peuvent remettre dès maintenant leur étiquette, au bureau « prisonniers », à l'hôtel de ville.

Ce colis coûtant 100 fr., les familles sont priées de remettre leur participation selon leurs possibilités.

Les familles de prisonniers mutés en travailleurs libres sont priées de passer faire pointer leur carte de colis à la mairie, au bureau « prisonniers ».

Aux A. C. du Pont et du Plouich. — Les Anciens combattants de la section du Pont et du Plouich qui pourraient se rendre libres sont instamment priés d'assister aux funérailles de leur camarade Auguste Bonaventure qui auront lieu le Samedi 16 Octobre, à 9 h. en l'église St-Louis au Plouich. Assemblée à la maison mortuaire, 167, rue Pasteur à 8 h. 45.

INFORMATIONS RÉGIONALES

L'INDIVIDU QUI ABATTIT UN GARDE DE NUIT D'UN COUP DE FUSIL A CONDÉ EST ARRÊTÉ

Après une habile enquête menée conjointement avec la police de *Condé*, les gendarmes de cette localité viennent d'arrêter l'homme qui avait abattu d'un coup de fusil en pleine poitrine, le garde de nuit Théodore Dagoha, sur le carreau de la fosse Ledoux, à *Condé*.

Il s'agit du mineur Léon Devillez, 19 ans, demeurant chez sa tante, Mme Lefebvre, 2, rue Ledoux. Ce chenapan avait raconté au garde Vilart, des Mines d'Anzin, que le coup avait été fait par un de ses amis qu'il désignait nominativement, et que lui-même avait été menacé de mort s'il parlait de l'affaire.

L'adjudant de gendarmerie Vieil, dès qu'il fut mis au courant, alla arrêter l'agresseur présumé dans le train ramenant les mineurs d'Escaudain. Mais, heureusement, cet homme put fournir un emploi du temps de la soirée tragique paraissant exact. Devillez, soutenu par quelques membres de sa famille, maintenait toujours sa criminelle déposition mais les gendarmes, après un patient interrogatoire, finirent par lui faire avouer qu'il était lui-même l'auteur du coup de feu.

Devillez a été immédiatement arrêté et déféré au Parquet.

Ajoutons que l'état du garde blessé, quoique grave, ne semble pas désespéré.

AUX VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE

L'Association Interdépartementale des Victimes Civiles de la Guerre est heureuse d'annoncer à ses adhérents qu'un de ses vœux vient d'obtenir officiellement satisfaction.

En effet, toutes les victimes civiles de la guerre, même *non titulaires d'un titre de pension*, ont droit à l'hospitalisation gratuite, aux soins médicaux et pharmaceutiques gratuits en ce qui concerne leurs blessures et les maladies qui découlent des blessures.

Les victimes civiles de la guerre qui ont besoin de soins doivent présenter, soit à l'hôpital, soit au médecin ou au pharmacien, une attestation délivrée par le maire du lieu où s'est produit l'accident.

Les victimes civiles de la guerre ont le libre choix du médecin et du pharmacien.

Une circulaire ministérielle demande à l'Ordre Départemental des Médecins « de signaler à ses ressortissants qu'en *aucun cas les victimes civiles de la guerre n'ont à payer les frais occasionnés par leurs blessures*.

C'est l'Etat qui prend à sa charge les frais occasionnés par les soins médicaux ou chirurgicaux donnés aux victimes civiles de la guerre dans un hôpital ou à domicile.

En ce qui concerne les blessés et les malades qui, déjà, se sont acquittés du montant de leurs soins, l'Association Interdépartementale des Victimes Civiles de la Guerre se chargera de les faire dédommager et de leur faire rembourser leurs frais médicaux et pharmaceutiques sur présentation de notes et factures acquittées et dans la limite des chiffres-clés fixés pour les Assurances sociales.

Toutefois, les remboursements ne pourront s'opérer que dans le courant de l'année prochaine.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Association Interdépartementale des Victimes Civiles de la Guerre, 65, boulevard de la Liberté, à Lille. Prière joindre une enveloppe timbrée pour la réponse. Permanences mercredi et samedi de 14 à 18 heures.

Lisez
LES SPORTS DU NORD
En vente le Samedi. — Le N° 1 fr.

BOURSE DE PARIS

DU 13 OCTOBRE 1943

Fonds d'Etat Français. — 3 %, 95,95 ; 3 % am., 99,25 ; 4 % 1917, 102,40 ; 4 % 1918, 101,50 ; 5 % 1920, 142 ; 4 1/2 % 1932 A, 103,95 ; 4 1/2 % 1932 B, 105 ; 3 % 1942, 95 ; 3 1/2 % 1942 97,85 ; Cais. Aut 5 % 1938, 123,60 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 1933, 1 338 ; Obl. Trés. 4 % 1934, 1,211 ; Obl. Trés 4 1/2 % 36 B, 141,05 ; Bons Trés. 4 1/2 % 1934, 1,095 ; Bons Trés. 4 % 1935, 1,114 ; Caiss. Aut. Tab., 1,038.

Crédit Nationaux. — Cr. 1919, 637; 1920, 574 ; 1934, 1,189 ; 1935, 1,175.

Actions françaises. — Bque de Fce, 27,295 ; Compt. Esc., 3,230 ; Crédit Fonc., 6,785 ; Crédit Lyon., 3,550 ; Crédit du Nord, 715 ; Sté Gle, 3,010 ; Suez (act.), 45,000 ; Nord, 2,200 ; Tram Lille-Rx-Tg, 440 ; El. et Gaz du Nord, 951 ; Electr. du Nord, 795 ; Energie Ind., 3,225 ; Nord Lum., 2,270 ; Thom. Houston, 835 ; Cie Gle Ind. Text., 3,200 ; Le Blan, 1,800 ; Pérenchies, 3,040 ; St Frères, 1,825 ; Gaz N.-E., 1,480 ; Aciéries de Longwy, 1,230 ; Aciéries de Micheville, 2,645 ; Aciéries du Nord, 710 ; Arbel, 2,710 ; Chant de France, 1,675 ; Constr Nord-France, 2,400 ; Fives-Lille, 1,390 ; Forges N.-E., 1,900 ; Jeumont (act.), 871 ; Jeumont (part), 2,751; Fco-Belge Mat. Ch. Fer, 10,005; Hts-Fourn. P.-à-Mousson, 8,050 ; Denain-Anzin, 2,760 ; Louvroil Montbard, 1,100 ; Métaux, 4,505 ; Peugeot, 1,570; Senelle Maubeuge, 2,520; Béthune, 3,940 ; Aniche, 3,450 ; Blanzy, 5,070 ; Carvin, 3,425 ; Courrières, 1,260 ; Dourges, 3,305 ; Escarpelle, 4,510 ; Lens, 1,595 ; Ligny-lez-Aire, 352 ; Marles, 1,860 ; Ostricourt, 5,785 ; Vicoigne, 1,560 ; Mokta El Hadid, 17,030 ; Nickel, 3,200 ; Ouenza, 7,000 ; Lille Bonn. (prior.), 1,330; Lille Bonn. (ord.), 860 ; Air Liquide, 3,090 ; Glaces Nord-France, 5,880 ; Kuhlmann, 2,522 ; Pollet et Chausson, 5,300 ; Caout. Indochine, 2,760 ; Cultures Trop., 511 ; Terres Rouges, 1,400.

Valeurs françaises (obligations). — Dép. Nord 4 % 1931 oct., 2,050 ; 4 % 1931, 957 ; 5 % 1935, 1,050.

UN EMPLOYÉ DES P.T.T. ÉMET 50.000 FRANCS DE FAUX MANDATS A GUISE

IL EST ARRÊTÉ

L'Administration des Postes s'étant aperçue que des faux mandats-cartes timbrés de *Guise*, avaient été mis en circulation, une enquête fut ouverte.

Celle-ci dirigée auprès d'un destinataire d'un des faux mandats, un marchand de timbres pour collection, a permis d'établir que l'expéditeur était le nommé V. M., âgé de 18 ans, domicilié à Guise, manutentionnaire auxiliaire au bureau des postes à Guise.

Entendu par M. le Commissaire de police, V. a reconnu l'exactitude des faits et avoir depuis le début de juin dernier, établi et introduit une vingtaine de mandats dans le service, le tout représentant une valeur de 50.000 francs environ et destiné tous à des marchands de timbres.

Il déclara également avoir agi seul et dans le seul but d'acheter des timbres poste français et étrangers pour sa collection. Celle-ci a été saisie.

Ce philatéliste amateur, mis en état d'arrestation, a été déféré au Parquet de Vervins.

EXAMENS DU B.E. ET B.E.P.S.

Les épreuves écrites du B.E. et du B.E.P.S. (Son générale) de la 2e session de 1943, commenceront le mardi 19 octobre à 8 h. (appel à 7 h. 30) dans les centres suivants :

Douai : Collège moderne de garçons.

Dunkerque : Ecole de filles de la rue de la Paix.

Lille : (garçons) école Michelet rue Fabricy, candidats dont le nom commence par les lettres de A à J inclus; Ecole Jussieu, square Dutilleul, candidats dont le nom commence par les lettres de L à W. (Filles), Ecole Sophie Germain, boulevard de la Liberté, candidates dont le nom commence par les lettres de A à Deh inclus ; Ecole Pasteur, rue Solférino, candidates dont le nom commence par les lettres de Del à W.

Roubaix : Institut Turgot.

Valenciennes : (garçons Collège moderne ; (filles) cours complémentaire, rue du Carlot.

Les candidats doivent apporter du papier pour le dessin (mercredi 20 octobre de 14 h. 30 à 16 h. 30), verser la somme de 7 fr. pour les feuilles de composition qui leur seront distribuées ; apporter du buvard, papier brouillon sans écriture aucune, porte-plume, règle, encre noire.

Les épreuves de coupe, couture, atelier sont supprimées.

CERTIFICAT D'ÉTUDES CLASSIQUES ET MODERNES DU PREMIER CYCLE

Les épreuves écrites commenceront le mardi 19 octobre à 8 h. (appel à 7 h. 30) à l'école de filles Pasteur à *Lille*, rue Solférino.

Les candidats doivent apporter du papier, pour le dessin (épreuve facultative) qui aura lieu le jeudi 21 octobre 1943 de 8 h. 30 à 10 h. 30 ; verser 7 fr. pour les feuilles de composition qui leur seront distribuées ; apporter du buvard, papier brouillon sans écriture aucune, porte-plume, règle, encre noire.

L'épreuve facultative d'enseignement ménager n'aura pas lieu.

Les candidats désirant subir l'épreuve facultative d'éducation physique (garçons) se présenteront le vendredi 22 octobre à 8 h. 30 dans les centres d'examen où auront lieu les épreuves orales du Brevet Elémentaire (les candidats se présenteront au centre le plus proche de leur résidence).

Douai : Collège moderne de garçons.

Lille : Collège moderne J. Macé, boulevard des écoles.

Valenciennes : Collège moderne de garçons.

UN BÉBÉ MEURT ÉTOUFFÉ AVEC UN MORCEAU DE CHATAIGNE A HOLNON

La petite Léger Madeleine, d'*Holnon* (Aisne), âgée de 10 mois, ayant avalé un morceau de chataigne, fut transportée aussitôt à l'Hôtel-Dieu où elle décédait, par suite d'étouffement, peu après son arrivée.

Le rôle de la prochaine session de la Cour d'Assises du Nord

La session ordinaire de la Cour d'Assises du Nord du 4e trimestre 1943 s'ouvrira lundi 18 octobre au Palais de Justice de Douai, sous la présidence de M. le conseiller Légal.

Voici le rôle :

Lundi 18 : Henri Abram, calorifugeur, inculpé de mœurs à *Bondues*. Avocat général, M. Du Colombier.

Mardi 19 : Henri Liébart, couvreur; Robert Johannes, monteur électricien, inculpés de vols qualifiés à *Lille*. A.G. M. Tison.

Mercredi 20 : Pierre Blays, journalier, inculpé de vol qualifié à *Emmerin*. A.G. M. Ruoit.

Jeudi 21 : Julien Foncke, maçon, inculpé de mœurs à *Cappelle-la-Grande*. A.G., M. Debru.

Vendredi 22 : Léopold Dewinne, Julien Bonte, journaliers, inculpés de vols qualifiés à *Roubaix*. A.G. M. Du Colombier.

Samedi 23 : Henri Bauwels, chauffeur d'auto, inculpé de tentative d'assassinat à *Dunkerque*. A.G. M. Debru.

JEUNES, A L'ECOUTE

Les Jeunes du Nord et du Pas-de-Calais sont invités à se mettre à l'écoute de Radio P.T.T. Nord samedi 16, entre 18 h. et 18 h. 30.

Le Délégué régional de la Jeunesse leur adressera une allocution, pour leur donner des consignes d'actualités.

AUX PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE

La Préfecture Régionale communique :

Il est rappelé aux agriculteurs qu'ils doivent satisfaire intégralement à leurs impositions en pommes de terre destinées au Ravitaillement Général. Il leur est précisé que les pommes de terre de consommation livrées aux féculeries ne viennent pas en déduction du chiffre global des impositions.

CARTES D'APPROVISIONNEMENT EN POMMES DE TERRE

La Préfecture Régionale communique :

Les consommateurs des centres urbains et ruraux ayant opté pour la perception d'un approvisionnement, sont informés que chacun des tickets G et H est validé pour la perception de la quantité de 10 kilos de pommes de terre.

Le service de cette nouvelle distribution doit être assuré par le commerçant détaillant dépositaire du coupon d'inscription afférent à la denrée sus-visée.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 15 octobre 1943. — Soleil : Lever à 7 h. 12. — Coucher à 18 h. 1.

Aujourd'hui : Saint-Léonard ; Ste-Thérèse. — Demain : Saint-Florentin.

LES SPECTACLES A ROUBAIX

Tramways- 3, Boulevard de Strasbourg, 3 ROUBAIX (Place Nadaud)
JEUDI : 2 matinées, à 2 h. 30 et 5 h. 15 - Soirée à 8 heures
MONTE-CRISTO DERNIERES SEANCES DE LA PREMIERE EPOQUE
SAMEDI, DÉBUT DE LA 2e ÉPOQUE : « LE CHATIMENT »
LOCATION A PARTIR DE VENDREDI, DE 14 A 19 HEURES

ALCAZAR Rue de Tourcoing (Tramway A)
Monte-Cristo Première époque. Location à toutes les places

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES

SOLITUDE DU CŒUR

Par Claude VÉLA

— 26 —

« La sénérité, murmura-t-elle, ce n'est pas de mon âge ! Je veux d'abord être gaie, heureuse; je veux vivre, moi ! »

Délivrée de la présence de ces dames, Claudette se sentit revivre. Elle apporta à son installation un entrain plein de fantaisie, aménageant d'abord un studio dans la plus grande pièce, avec ses livres, le piano, un divan et les meubles qu'elle préférait.

— Ah ! je ne comprends pas ça ! gémissait Mme Bazugue ; puisque vous avez trois pièces, pourquoi vivre dans une seule ?

— Je m'y plais davantage, madame ; une chambre à coucher, ça a l'air tellement bête ! Pourvu que j'en aie une à offrir à mon oncle s'il vient me voir, cela suffit.

— Quelle drôle d'idée !... Votre studio empeste toujours le tabac, et c'est très malsain pour dormir.

— J'ouvre les fenêtres toute la nuit.

La vieille dame n'était pas convaincue et soupirait devant la chambre Louis XVI et les soies d'époques.

— Ne pas se servir d'un bijou pareil, quel crime !

— Je m'en servirai, ce sera mon débarras.

— Son débarras ! Tenez, je descends, vous me rendez malade.

Quant à la cuisine-salle de bain, réchaud, baignoire, lavabo, glace et coiffeuse se partagèrent toute la place ; Claudette aligna ses flacons, ses brosses, ses fards, avec un soin minutieux, et modifia trois fois l'éclairage électrique.

— Crois-tu ? confiait Mme Bazugue à son fils, elle n'a pas même un four ! Quand je le lui ai fait remarquer, elle m'a répondu : « Cela ne sert à rien, un four, puisqu'il y a des pâtissiers »...

Un sourire éclaira le visage du professeur.

— Elle est si jeune, maman ! Pourvu qu'elle soit contente, cela suffit, va.

La moindre besogne ménagère posait, pour Claudette, un problème insoluble. Comment préparer l'encaustique ? Comment laver ses mouchoirs tâchés de rouge ? Comment astiquer cuivres et carreaux ? Comment, surtout, ne pas s'abîmer les mains ?

La jeune fille déchira en une semaine trois paires de gants de caoutchouc et descendit vingt fois demander ses lumières à Mme Bazugue, en s'excusant :

— C'est de la faute de ma vieille Maria qui ne voulait même pas que je la regarde faire.

Découragée, elle requit les services de la femme de ménage qui venait, chaque matin, chez le professeur, et se remit à chanter.

Il fallait aussi trouver une pension pour le repas de midi. Après plusieurs essais malheureux, Claudette retourna à l'hôtel de la Tour et décida d'y rester. On lui garda une table dans un coin tranquille, et elle eut la surprise, en s'y installant, de voir Patrice Auzouer à la table voisine.

La jeune fille devint très rouge, le banquier n'allait-il pas croire qu'elle avait voulu cette rencontre? Elle alla vers lui, la main tendue, avec un étonnement sincère.

— Je vous croyais au Palace ?

— J'y suis resté longtemps, en effet ; mais la cuisine m'a fatigué l'estomac. Trop de sauces, de homard, de gibier. Ici, c'est plus simple mais plus sain aussi. Je n'ai conservé au Palace que mon appartement où je suis très bien.

Après quelques phrases banales, ils gardèrent le silence. On regardait beaucoup la nouvelle pensionnaire ; ceux qui la connaissaient de vue renseignaient les autres. Comme l'expérience l'avait rendue prudente, Mlle Brunoy prit le parti de n'engager aucune conversation ; elle s'absorbait dans un livre ou un journal et son apparente indifférence dérouta les curieux.

⁂

— J'aime à entendre votre voix. Pourquoi ne chantez-vous pas plus souvent ?

Claudette et Patrice avaient gagné la campagne, et, coupant à travers champs, s'en allaient vers un petit bois, au flanc de la colline.

L'air était doux et la dentelle des arbres légère, sur le ciel changeant.

— Croyez-vous donc que je n'aie rien à faire chez moi ? demanda, en riant, la jeune fille.

— Chez vous... Savez-vous que j'essaie souvent d'imaginer votre home d'après ce que vous m'en dites ? La chambre Louis XVI, le studio bleu... Comme j'aimerais à vous voir dans ce cadre fait pour votre grâce blonde ! Mais, je vous en prie, ajouta-t-il vivement, ne voyez pas là une prière indiscrète, seulement un souhait profond qui m'a échappé. Il me semble si naturel, auprès de vous, de penser tout haut !

Claudette resta un instant silencieuse.

— Vous pourriez peut-être venir me voir, un jour, dit-elle enfin, si...

— Je ne veux à aucun prix vous compromettre, interrompit le banquier.

La jeune fille rayonna.

« Il pense d'abord à moi », songea-t-elle, et, tout haut, elle reprit :

— Laissez-moi achever. Je ne serais pas compromise si vous n'étiez pas le seul visiteur. Admettez que je donne un thé, pour pendre la crémaillère, par exemple. Nous serions — elle fit un rapide calcul — une foule ! six, au minimum. Ce n'est pas trop, et c'est assez. Quatre chaperons, cela vous suffit-il ?

— C'est une idée merveilleuse ! dit Patrice en saisissant la main de sa compagne qu'il serra longuement. Vous êtes une adorable amie...

Après une pause, il reprit :

— Je voulais vous parler d'une question pratique, mademoiselle Claudette, que je n'ai pas encore osé aborder avec vous. Je serais navré que vous voyiez là une démarche indiscrète, ou malséante, et pourtant...

Il semblait embarrassé et la jeune fille tourna vers lui un regard interrogateur.

— Je... vous... ah ! que c'est difficile ! Enfin, voilà ! Ce déménagement... cette installation... Cela occasionne toujours des frais... Je tiens à vous dire que ma situation de banquier me permet de... faciliter toutes les opérations financières, de faire... au besoin... des avances de fonds... et que je serais trop heureux, le cas échéant, de vous obliger... Vous feriez vous-même vos conditions... Je crains de vous froisser... Mais mon... amitié m'oblige à vous parler ainsi, et je veux croire...

— Comment vous remercier ? C'est très bon de votre part de m'offrir cela. Si vous saviez combien je vous suis reconnaissante !

La voix de Claudette tremblait ; elle l'affermit et continua, plus calme :

— Mais je puis me débrouiller seule. Sans me laisser des rentes suffisantes pour me permettre de vivre oisive, mes parents m'ont légué quelques revenus qui me permettent de faire ces dépenses

— C'est parfait ! dit Patrice. Oubliez donc, mademoiselle, ce que je viens de vous dire. Ne vous en souvenez que le jour où cela pourrait vous rendre service.

Il s'inclina, prit congé de Claudette, et, comme il s'en allait, celle-ci ne put voir le cruel sourire qui retroussait ses lèvres sur ses dents aiguës.

(A suivre)

ANNONCES LÉGALES

ETAT FRANÇAIS

VILLE de LILLE - Réalisation du plan d'assainissement et d'embellissement de la Ville - Expropriation d'immeubles pour cause d'utilité publique : Rue des Vieux-Murs, 1, et Cour à l'Eau, 2-4-6-8. Titre 11 du décret-loi du 8 août 1935, modifié par l'article 1er du décret-loi du 30 octobre 1935 et l'article 20 du décret du 29 novembre 1939. - **Enquête parcellaire - Avis d'enquête** - Le Maire de Lille a l'honneur d'informer les habitants qu'en exécution d'un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 21 septembre 1943 et conformément au titre 11 du décret-loi du 8 août 1935, modifié par l'article 1er du décret du 30 octobre 1935 et l'article 20 du décret du 29 novembre 1939, le plan parcellaire des immeubles sis à Lille, rue des Vieux-Murs, 1, et Cour à l'Eau, 2-4-6-8, repris respectivement au cadastre section A, numéros 896 à 900 inclus, pour des superficies de 20, 24, 63, 52 et 32 m2, restera déposé à la Mairie de Lille, bureau du Contentieux, pendant huit jours, du 15 au 22 novembre 1943 inclus. Les personnes intéressées pourront pendant cet intervalle en prendre connaissance, sans déplacement, tous les jours de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures, le samedi de 9 heures à midi, pour produire, s'il y a lieu, leurs observations qui seront consignées sur un registre « ad hoc » déposé à la Mairie. Un second registre sera également à la disposition des propriétaires, locataires ou autres intéressés, à l'effet de recevoir les déclarations d'élection de domicile (article 7 du décret-loi du 8 août 1935). - Hôtel de Ville, le 10 octobre 1943. Le Maire de Lille : Paul DEHOVE. 25835

Etude de Me PACOME, Avoué à Avesnes. - **DIVORCE** - Assistance judiciaire (décision du 31 mai 1943). - D'un jugement rendu par le Tribunal Civil d'Avesnes-sur-Helpe le 29 juillet 1943, enregistré. Entre : Madame Lydia HARLET, épouse PHILIPPE, demeurant à Maubeuge, 23, rue d'Hautmont. Et : M. Léon PHILIPPE, demeurant ci-devant à Maubeuge, rue de l'Hôpital-St-Nicolas, actuellement sans domicile ni résidence connus. Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux PHILIPPE-HARLET, au profit de la femme. — Pour extrait (signé) : PACOME 19526

VENTES

Commissaires-Priseurs de Lille, 2, rue Sainte-Anne (Tél. 504.03). - **VENTE** suite décès **AUTOMOBILE conduite intérieure « Peugeot »** 8 CV, série 301 D 309.319. **Mercredi 20 octobre, 14 h. 30.** — **G. SINGER.** 18602

ENSEIGNEMENT

LANGUES part. par **MOIS** Allem. Angl. Esp. Ital. Ecole **Blanchart** ou p. cor. **Lille, 1, rue Basse Gd'Place**

VENTES ACHATS LOCATIONS

VENTE, le 18 novembre, à 14 h., Etude PIOT, Notaire à Douai, 3, rue de la Comédie :

PROPRIÉTÉ

à usage de GARAGE, 69, rue de Paris, à Douai, contenant environ 20 ares avec maison d'habitation et jardin. **Mise à prix : 205.000 fr.** - S'adr. au dit Me PIOT, à Me POISSON Notaire à Paris et à Me CHALLAMEL, Avoué à Paris.

Bon quartier Lille, **maison à usage commerce** à vendre 88.000.

Ets R.I.C.I.N
52, r. Faidherbe, LILLE

Etude de Me PLOUVIER, Notaire à Steenwerck. - **A vendre** à l'amiable, à **Haubourdin, terrain** 560 m. fonds, maison détruite, avec dommages de guerre évalués 154.000 fr. 19524

A vendre, le 6 novembre 1943, en l'Etude de Me GORISSE, Notaire : **Une maison** d'habitation sise à St-Quentin (Aisne), 122, rue de Baudreuil. Autorisation préfectorale indispensable. - Pour renseignements s'adresser à Me GORISSE, Notaire à St-Quentin, 20, rue Voltaire, et à Me PATOUX, Avoué, 17, rue du Wé, même ville. 19525

VOTRE REVE : DEVENIR PROPRIETAIRE... Vous pouvez tous le réaliser par l'entr'aide, en payant de simples mensualités. S'adresser à l'**Essor Familial**, 5 bis, rue St-Thomas, DOUAI. 3709

Région Valenciennes, on recherche local assez grd pour exploitation de matières premières. On pourrait intéresser un gérant. Ecrire Réveil aux lettres N A B F 25 826

Monsieur seul, cherche petit logement ou pension, campagne ou ville. Ecrire C.A.V.L., Réveil.

A VENDRE Maison en viager à Lille, rue Monge. S'adresser à Me César PIAT, notaire à Lille, 71, rue du Molinel. 19.529

OFFRES D'EMPLOIS

Situations Automobiles Jaunes, ftes-vs une situation intéress. dans l'industrie et la com. de l'Auto (mécan., chauff., dépann., vend. d'auto, conducteurs, autorails, chemins de fer, PTT. Suivez nos cours par corresp.; ils font de vous des techniciens et des mécanic. de 1er ordre. Dur. 10 mois. Pa. 120 fr. p. mois. **Cours Auto, 54**, r. du Dr Cordier à **Saint-Quentin** (Aisne)

On demande **bon ouvrier cordonnier.** - MONARD, Fresnes-sur-Escaut.- Visa 10261-12 IR 7. 9716

MARIAGES

J.H. 30 a., emploi d'Etat, épous. Dlle sérieuse et économe.
« **LE FOYER** »
224, r. Nationale, LILLE

L'Alliance, Mais. d. conf. v. aid. à contr. mar. haur. Ecr. ou v' t. les j., 48, Bd Strasbourg, PARIS.

CESSIONS

Estaminet à céder, sous-location, quartier ouvrier banlieue. - Prendre adresse au Réveil.

Cessions de fonds (18e année). - **Cabinet DUTAT**, 73, rue Hôpital-Militaire, LILLE. 15610

Haubourdin : Bon Café, aff. d'avenir, à céder 50.000

Ets R.I.C.I.N
52, r. Faidherbe, LILLE

J'ai acquéreurs qui recherchent Cafés, Lille ou banlieue, de 50 à 150.000 francs. Ecrire ou voir Ed. BOS, 71 bis, rue d'Artois, 2 à 5 13.107

ALIM., VINS et LIQ., FRUITS et LEG., B.-O., FROM., MERC., BOUN., TISSUS, CHAUSSURES, FAIENCES, aff. de tt 1er ordre, rec. 3.500 p. j., nombr. inscr., beau logt 7 p. s. de b., jardin. En exclusiv. à **LILLE-COMMERCIAL**, 68, rue Faidherbe - LILLE. 16106

CHARBONS, bois et carbonisation. Belle ville des bords de la Loire. Gros bénéfices. Prix : 275.000, compris gros matériel.

CHARBONS gros gde banlieue Paris, tenue 20 ans. Se retire. Net officiel 114.000. Prix 375.000, compris gros matériel.

BAINS-douche Blanchisserie mécanique, ville de l'Oise. Net 80.000. Prix 170.000, valeur du matériel. Commerce facile.

GARAGE banlieue Paris, 70 voitures avec magasin de cycles. Net 300.000. Prix : 800.000.

PICARD
13, Bd St-Denis, PARIS

DIVERS

Marchands de Cycles ! Demandez mes conditions. Réparat. pneus vélos. Liv. à dom. **Charlat H.**, 20, r. Voltaire, **Lille.**

Furets dressés disponibles. — TAVERNIER, oiselier, DOUAI 3708

Machines à Tricoter
ACCESSOIRES - PIECES détachées AIGUILLES pour toutes marques
J. DE POERCK
44 Bd de la Liberté, 44
LILLE Téléphone 717 33

LITS D'ENFANTS
LAQUES et RUSTIQUES
Lits et sommiers métall.
E. HACHE 30, rue de l'Alouette
ROUBAIX (près Gare)

PERDUS ET TROUVÉS

Oublié sac de dame dans train Paris-Arras, le 17 septembre dernier. Ecr. ou rapporter Mme GAMARD, 5, rue du Canada, à ROUVROY 9718

DETTES

M. Jean MAQUER, demeurant à **Auchel**, rue de Lozinghem, informe le public qu'il ne reconnaîtra pas les dettes qu'a contractées ou que pourrait contracter sa femme, née VASSEUR Augustine. 9717

A B C D

Imprimerie du Réveil du Nord
Le Gérant : Emile GEST. 105, rue de Paris, LILLE